

# ASSOCIATION DES LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

FONDÉE EN 1922 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (1935)  
LAURÉATE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## Cotisation et inscription au dîner annuel

M.  Mme

**NOM - Prénom** .....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Courriel.....

Distinction(s) au Concours Général (préciser l'année) .....

.....

Activités professionnelles .....

.....

Titres et publications.....

.....

**Joint** un chèque libellé à l'ordre de l'Association des Lauréats du Concours Général :

Depuis l'étranger, virement uniquement :

IBAN : FR54 2004 1000 0101 2088 8F02 028 – BIC : PSSTFRPPPAR

La Banque Postale – Centre de Paris – 75900 Paris Cedex 15 – France

- cotisation 2018 (17 € si moins de 30 ans, 35 € sinon)	:	€
- cotisation <b>2017 (si non versée)</b> (17 € si moins de 30 ans, 35 € sinon)	:	€
- cotisation à titre de membre donateur* (50 €)	:	€
- cotisation à titre de membre bienfaiteur* (100 € ou plus)	:	€
- cotisation à titre de personne morale* (1 000 € ou plus)	:	€
- participation <b>50€</b> aux frais du dîner annuel du <b>31 Janvier 2018</b>	:	€
<b>Total</b>	:	€

**Merci de retourner ce bulletin-réponse AVANT LE 22 JANVIER au :**

**Secrétariat de l'ASSOCIATION DES LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL**

**128 Boulevard Raspail – 75006 Paris**

COURRIEL : concoursgeneral@orange.fr

SITE : www.concoursgeneral.org

Date et signature :

\_\_\_\_\_

\* Un reçu fiscal vous sera adressé d'office.